



# PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

Poitiers, le 13 janvier 2021

### Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne

À ce jour, cinq centres de vaccination contre la COVID19 sont ouverts dans le département de la Vienne :

- CHU de Poitiers,
- CHU site de Châtelleraut,
- CHU site de Montmorillon,
- Polyclinique de Poitiers,
- Clinique de Châtelleraut.

À la date du 12 janvier 2021, 2 250 personnes ont été vaccinées dans la Vienne.

Avec l'accélération de la vaccination, d'autres centres ouvriront rapidement dans le département. Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, réunit chaque matin aux côtés de l'ARS, du SDIS et de l'AMF une cellule de crise pour coordonner le bon déploiement des centres de vaccination dans le département.

Les centres de vaccination s'adressent à ce stade aux professionnels de santé de plus de 50 ans ou à ceux présentant des facteurs de risques.

**Dès le lundi 18 janvier 2021**, une offre de vaccination au bénéfice des personnes de plus 75 ans sera mise en place.

Il sera possible de prendre RDV à partir du 14 janvier, selon les modalités suivantes :

| Site                     | Adresse  | Modalités de rendez-vous  | Jours d'ouverture    |
|--------------------------|--|---|----------------------|
| CHU de Poitiers          | 2 Rue de la Milètrie<br>86000 Poitiers           | Sur le site Internet du CHU de Poitiers                         | Du lundi au vendredi |
| CHU site de Châtelleraut | Rue Docteur Luc Montagnier<br>86100 Châtelleraut | Sur le site Internet du CHU de Poitiers                         | Du lundi au vendredi |
| CHU site de Montmorillon | 2 Rue Henri Dunant<br>86500 Montmorillon         | (en attente)  | Mercredi et vendredi |
| Polyclinique de Poitiers | 1 Rue de la Providence<br>86000 Poitiers         | Par téléphone au 05.49.61.70.69<br>ou sur Internet via Doctolib | Du lundi au vendredi |
| Clinique de Châtelleraut | 17 Rue de Verdun<br>86100 Châtelleraut           | Par téléphone au 05.49.85.47.41                                 | Du lundi au vendredi |

Il est nécessaire de se munir de sa carte vitale. En revanche, il n'est pas nécessaire d'avoir une ordonnance.

Plus d'informations : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/centres-de-vaccination-contre-la-co-vid-19>

Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



## **PRÉFET DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La préfecture de la Vienne invite les personnes de 75 ans et plus souhaitant se faire vacciner et présentant des difficultés de mobilité à contacter leur mairie.

Pour les personnes ayant besoin d'être accompagnées pour prendre RDV, il est possible de s'adresser aux espaces France Services (PIMMS de Poitiers, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Les Trois-Moutiers, la Maison des Solidarités de Chauvigny et Saint-Martin-La-Pallu).

Afin d'assurer un suivi étroit de l'évolution de la situation sanitaire dans la Vienne, Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne, préside chaque lundi un comité local de suivi de la COVID19 réunissant les services de l'État dont l'ARS, les élus (parlementaires, conseil départemental et établissements publics de coopération intercommunale) et les acteurs économiques (chambres consulaires) du département.

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers